

**Arrêté du 23 mars 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TGI de Valenciennes**  
**NOR : JUSB1109362A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Madame BUSIER Stéphanie, adjointe administrative de première classe, est, à compter du 1er avril 2011, nommée régisseuse suppléante du tribunal de grande instance de Valenciennes, en remplacement de Madame DURSENT Marianne, épouse DOUFFET.

**Article 2**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Douai, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 mars 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés et par délégation,  
La chef du bureau des carrières et de la  
mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**